

Bobigny, le 13 avril 2015

Le directeur académique
des services de l'Éducation nationale
de la Seine-Saint-Denis

à

Mesdames et messieurs les directeurs d'école

S/c de mesdames et messieurs les inspecteurs de
l'Éducation nationale

Mission langues vivantes

Affaire suivie par
Hélène Beaurepaire
Inspectrice de l'Éducation nationale
Téléphone
01 48 33 27 62
Brigitte Cojean
Conseillère pédagogique LVE
Téléphone
01 43 93 73 31
Amaria Hammadi
Conseillère pédagogique LVE
Téléphone
01 43 93 73 32
Courriel
ce.93lg-vivantes@ac-creteil.fr

8 rue Claude Bernard
93008 Bobigny cedex

<http://www.dsdn93.ac-creteil.fr>

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 9h à 17h

Objet : évaluations langues vivantes fin CM2

Dans le prolongement du dispositif mis en place au cours de l'année 2014-2015, l'évaluation des compétences acquises par les élèves en anglais et en allemand à la fin de l'école primaire est renouvelée cette année, pour l'ensemble des CM2 du département.

Ce protocole d'évaluation répond notamment à la nécessité :

- d'évaluer, en regard du cadre européen commun de référence pour les langues, les savoirs réellement construits à l'école primaire ;
- de faciliter le suivi des enseignements entre école et collège ;
- d'aider, conformément au plan de rénovation de l'enseignement des langues étrangères, à la répartition des élèves du collège dans des groupes de compétences en langues.

Le programme d'exploitation des résultats conduira à une meilleure connaissance des compétences des élèves de CM2 en certains domaines et donc à une meilleure continuité des apprentissages entre le cycle 3 et la classe de sixième.

Modalités d'organisation de l'évaluation langues vivantes CM2

Une réunion d'information à destination des conseillers pédagogiques se tiendra le mardi 5 mai 2015 à 9h30 à la DSDEN



2/2

Quand faire passer les évaluations ?	du 18 mai au 2 juin 2015
Quel matériel préparer ?	Sont fournis : - un livret anglais et/ou allemand pour chaque élève de CM2 - un livret enseignant anglais et/ou allemand pour chaque classe de CM2 - un enregistrement audio anglais et/ou allemand Les enregistrements audio anglais et allemand seront disponibles sur le site de la DSDEN en utilisant un code réservé : www.dsden93.ac-creteil.fr/langues-vivantes *
Qui fait passer les évaluations ?	La passation de la majorité des exercices sera prise en charge par le maître responsable de la classe . Les « intervenants » (professeurs de collège et assistants) participeront à la passation des épreuves visant l'évaluation de l'expression orale (exercices 4 et 5).
Qui corrige les évaluations ?	Le maître responsable de la classe peut aisément corriger les exercices 1, 2, 3. La correction de ces exercices est à organiser de manière concertée . La personne qui enseigne l'anglais corrigera nécessairement les exercices 4 et 5.
Qui saisit les résultats et comment ?	Le maître responsable de la classe dans un fichier au format Excel fourni par la circonscription
Quand et à qui retourner les résultats saisis ?	Les directrices et directeurs d'écoles retournent les fichiers au format Excel à l'IEN de leur circonscription pour le 11 juin 2015 délai de rigueur . Chaque IEN adresse les compilations (résultats de l'ensemble des écoles) à la DSDEN (ce.93lg-vivantes@ac-creteil.fr) pour le 22 juin 2015 délai de rigueur .

Je vous remercie par avance de votre coopération à cette opération. Vous pouvez vous rapprocher de mesdames Cojean et Hammadi pour tout renseignement complémentaire.

Christian Wassenberg

* Les personnels doivent renseigner leur identifiant et leur mot de passe de messagerie professionnelle prenom.nom@ac-creteil.fr pour pouvoir accéder aux vidéos. Cette procédure permet de rendre les documents non visibles pour le public. Les données saisies ne sont pas conservées sur les serveurs académiques.